Conditions d'admission

Conditions pédagogiques d'inscription :
L'inscription à la formation s'effectue à l'issue de tests de positionnement et d'un entretien individuel.

Conditions administratives d'inscription à l'examen :
Celles-ci sont définies par le décret n° 94-684 du 3 août 1994.

- Vous ne devez pas être titulaire du baccalauréat ou d'un titre équivalent.
- Vous devez avoir interrompu votre formation initiale depuis 2 ans au moins et être :
  - Soit âgé de 24 ans au moins au 1er octobre de l'année de l'examen ;
  - Soit âgé de 20 ans au moins et justifier de deux années d'activité professionnelle ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale à cette même date.

Informations pratiques

DIRECTION FORMATION CONTINUE ET APPRENTISSAGE

DAEU A – Option Littéraire

- Grenoble : 04 57 04 11 90
  daeu-g@univ-grenoble-alpes.fr
- Valence : 04 76 82 55 28
  daeu-v@univ-grenoble-alpes.fr

Préciser dans le message « DAEU A »

DAEU B – Option Scientifique

- Grenoble : 04 57 04 11 90
  daeu-g@univ-grenoble-alpes.fr

Préciser dans le message « DAEU B »

Avec le soutien de

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

CS 40700
38058 Grenoble Cedex 9, France
Tel.: +33 (0)4 57 42 21 42
www.univ-grenoble-alpes.fr

UGA Université Grenoble Alpes

Crédits photos : Shutterstock / Service image / Direction de la communication UGA

DAEU

DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Le DAEU est un diplôme national délivré par les universités, spécialement conçu pour les adultes non bacheliers.

Il permet :

- L'obtention d'une véritable équivalence du baccalauréat
- L'entrée dans les universités, IUT, BTS, écoles paramédicales, écoles supérieures…
- L'accès à certains concours ou emplois nécessitant le baccalauréat

UGA Université Grenoble Alpes

Qu'est-ce que le **DAEU ?**

Le DAEU est composé de 4 matières : 2 matières obligatoires et 2 matières optionnelles à choisir dans la liste des matières proposées par l'Université Grenoble Alpes.
La détermination des matières est fonction de l'option du DAEU choisi, DAEU A - Option Littéraire ou DAEU B - Option Scientifique, et du cursus de formation envisagé.

DURÉE DES ÉTUDES

Le DAEU peut être obtenu sur une ou plusieurs années (4 années consécutives maximum), selon le régime choisi : global ou fractionné.
Le régime global permet de présenter les 4 matières la même année. Le régime fractionné permet de choisir le nombre de matières préparées chaque année.

SPÉCIFICITÉS

La formation dispensée ne se déroule pas sur le modèle d'une année de terminale de lycée, mais vise à développer les aptitudes requises pour entreprendre des études supérieures. Elle constitue un approfondissement des connaissances et des pratiques dans les disciplines choisies, un développement de la culture générale et permet l'acquisition d'outils méthodologiques.

TARIF

Nous consulter.

Les frais de formation d'un certain nombre de personnes en recherche d'emploi peuvent être pris en charge par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le DAEU – A **Option Littéraire**

GRENOBLE ET VALENCE

Le DAEU A est un diplôme national équivalent du baccalauréat littéraire, économique ou social.

L'option comporte

- Deux matières obligatoires : français et langue vivante 1 (anglais).
- Deux matières à choisir parmi : économie, géographie, histoire, Espagnol LV2, mathématiques, philosophie.

La formation correspond à un volume horaire minimum de 270 heures.

VALIDATION

Contrôle continu tout au long de l'année, examen blanc en mars. Deux sessions d'examen organisées en mai et juin.

DÉROULEMENT DE L'ANNÉE

- Inscriptions et tests de positionnements d'avril à juin.
- Début des cours mi septembre.

Des forums (réunions d'informations collectives) sont organisés entre mai et juin.

DÉBOUCHÉS

La réussite au DAEU A permet l'accès aux études supérieures dans les domaines suivants :

- Lettres, arts
- Sciences humaines et sociales
- Science du langage
- Langues
- Communication, droit, sciences économiques
- Certains concours de niveau B
- Webmestre
- Gestionnaire de parc informatique

Le DAEU – B **Option Scientifique**

GRENOBLE

Le DAEU B est un diplôme national équivalent du baccalauréat scientifique

L'option comporte

- Deux matières obligatoires : français et mathématiques.
- Deux matières à choisir parmi : biologie, chimie, physique.

La formation correspond à un volume horaire minimum de 423 heures.

VALIDATION

Contrôle continu tout au long de l'année.
Deux sessions d'examen organisées en mai et juin.

DÉROULEMENT DE L'ANNÉE

- Inscriptions et tests de positionnements de mai à début juillet.
- Début des cours mi septembre.

Des forums (réunions d'informations collectives) sont organisés entre mai et début juillet.

DÉBOUCHÉS

La réussite au DAEU B permet l'accès aux études supérieures dans les domaines suivants :

- Mathématiques, informatique
- Biologie, chimie
- Science de la terre, de l'environnement et de l'univers
- Physique, mécanique
- Géographie, aménagement du territoire
- Activités physiques et sportives
- Professions médicales et paramédicales
- Certains concours de niveau B